



Union interparlementaire  
Pour la démocratie. Pour tous.



# 150<sup>e</sup> Assemblée de l'UIP

## Tachkent, Ouzbékistan (5-9 avril 2025)

### Atelier

## *Diplomatie et médiation parlementaires*

Mardi 8 avril 2025, 16 h 30-18 h

### Note d'orientation

#### **Contexte et point de départ**

Dans le prolongement du programme de pérennisation de la paix adopté en 2016, la mesure 16 du Pacte pour l'avenir met l'accent sur la prévention des conflits, la médiation et le règlement pacifique des différends. Cette mesure prévoit des engagements clés qui consistent notamment à renforcer la diplomatie préventive et les mécanismes de médiation, à revitaliser les cadres régissant le règlement des conflits et à promouvoir des mesures de confiance. Ces efforts de paix nécessitent une approche pratique consistant à prévenir les conflits violents en s'attaquant à leurs moteurs, aux violations systématiques des droits de l'homme et aux causes profondes des conflits, telles que l'exclusion, la discrimination systémique et la marginalisation.

Les parlements jouent un rôle crucial dans ce processus. En tant que représentants élus, les parlementaires sont particulièrement bien placés pour comprendre et combattre les causes profondes des conflits, pour favoriser le dialogue, pour soutenir le règlement des différends et pour s'associer aux efforts de paix, aux niveaux national et international. En mobilisant aussi bien les gouvernements que la société civile et en représentant leurs administrés dans les efforts de paix, ils contribuent à mettre au jour les causes profondes des conflits, à instaurer la confiance dans les institutions démocratiques et à renforcer les activités de médiation parlementaire. Ils promeuvent également la diplomatie parlementaire, en jouant un rôle de passerelle entre les pays et en facilitant les négociations. En outre, ils plaident en faveur de politiques qui renforcent les systèmes d'alerte précoce afin d'éviter que les conflits ne s'aggravent.

La médiation exige une expérience et des connaissances spécialisées, mais de nombreux parlementaires connaissent mal cette pratique en tant qu'outil parlementaire. Si leurs capacités en matière de facilitation du dialogue et de médiation étaient renforcées, les parlementaires seraient mieux outillés pour prévenir et régler les conflits. De plus, ces compétences associées aux approches de la sécurité humaine et de la sécurité commune permettraient aux parlementaires d'adopter une stratégie de prévention des conflits globale, favorisant le dialogue, la coopération multilatérale et la stabilité à long terme.

Cet atelier visera à évaluer la compréhension que les parlementaires ont actuellement de la médiation, à les sensibiliser à son importance et à déterminer dans quelle mesure ils sont intéressés par de nouvelles initiatives de renforcement des capacités. Il constituera la première étape d'un processus visant à doter les parlementaires des connaissances et des outils nécessaires pour renforcer leur rôle de médiateurs, et ouvrira ainsi la voie à de futures initiatives de renforcement des capacités et à l'établissement de cadres de médiation institutionnalisés. Conformément à l'objectif de base de l'UIP, cet atelier sera une nouvelle occasion pour les parlementaires d'encourager et de pratiquer la diplomatie parlementaire.

F

#IPU150

### **Objectifs et résultats escomptés**

L'atelier offrira une plateforme pour échanger des idées, élaborer des stratégies concrètes et renforcer le rôle essentiel des parlements dans la médiation et le règlement des conflits. Des discussions interactives et des sondages en direct permettront aux participants de mieux comprendre les aspects suivants :

- le rôle de la médiation dans le règlement des conflits, notamment son utilité et ses applications pratiques ;
- le lien entre la médiation et les approches de la sécurité humaine et de la sécurité commune, et en particulier son impact sur la prévention des conflits et la stabilité ;
- les moyens d'accroître la participation des parlementaires aux efforts de médiation, au niveau tant national qu'international.

Cet atelier permettra aux participants d'acquérir les éléments suivants :

- une meilleure compréhension de la médiation et de sa pertinence dans le cadre des responsabilités parlementaires ;
- une meilleure connaissance des principes et des pratiques de la médiation, ainsi que du rôle des parlementaires dans la promotion de la paix et la prévention des conflits ;
- des recommandations concrètes pour renforcer les capacités de médiation des parlementaires et leur participation aux efforts de paix.